



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 16 juin 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine, composé de 27 membres en exercice, légalement convoqué le 10 juin, s'est réuni à la salle des fêtes de Crancey, sous la présidence de Monsieur Éric VUILLEMIN, Président.

Membres en
exercice : 27

Présents : 23

Représentés : 3

Suffrages
exprimés avec
pouvoir : 26

PRESENTS : Mesdames et Messieurs les Délégués des Communes de

CRANCEY : Jean-Pierre MEUNIER - Bernard BERTON

GELANNES : Richard BEGON - Nathalie SOUBRIARD

MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE : Valérie NOBLET - Nadine JOLY - Jean-Michel LATOUR - Adrien ROBIN - Elisabeth PARIAT

PARS-LES-ROMILLY : Marianne JOLY – Béatrice PAYEN - Philippe CAIN

ROMILLY-SUR-SEINE : Éric VUILLEMIN - Marie-Thérèse LUCAS - Adam DA MOTA – Virginie LAURENT - Jacques BEAUJEAN – Gilles MATHIEU – Sophie CORVO – Gilles BOYEZ - Stéphanie PINTA - Fethi CHEIKH

SAINT HILAIRE-SOUS-ROMILLY : Patrick NUNEZ

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

EXCUSES REPRESENTES : Michel LAMY représenté par Éric VUILLEMIN – **Yvan BERNARD** représenté par Adam DA MOTA - **Frédérique HITTLER** représentée par Stéphanie PINTA

EXCUSES NON-REPRESENTES : Angélique RANC

Monsieur FETHI CHEIKH a été désigné secrétaire de séance.

N° 26-072 du registre des délibérations

OBJET : FINANCES - BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS OPEREES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROMILLY-SUR-SEINE POUR L'ANNEE 2025

Rapporteur : Bernard BERTON

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser un bilan des acquisitions et cessions opérées par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine au cours de l'année 2025 au regard de l'article L5211-37 du Code général des collectivités territoriales.

Il est précisé que les acquisitions et les cessions mentionnées ci-dessous sont celles qui ont intégré l'inventaire de la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine au cours de l'année 2025.

Cessions réalisées par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine au cours de l'année 2025 :

Désignation du bien cédé			Notaire		Prix d'achat	Date de la délibération	Date du titre
<i>Section cadastrale</i>	<i>Lieu</i>	<i>Identité du cessionnaire</i>	Identité	Adresse			
AM68	Romilly sur Seine	Club Canin de Romilly sur Seine	Société Notariale ROMS	75 rue Gornet Boivin 10100 Romilly sur Seine	8 743 € HT	26/11/2024	31/12/2025

Acquisitions réalisées par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine au cours de l'année 2025 :

Aucune acquisition n'a été réalisée par la Communauté de Communes des Portes de Romilly sur Seine au cours de l'année 2025 quelque soit le budget

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-37 ;

Vu le bilan des acquisitions et des cessions opérées par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine ci-dessus ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire en date du 29 mai 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale en date du 5 juin 2026.



Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE :

DONNE ACTE du bilan des acquisitions et cessions opérées par la Communauté de Communes des Portes de Romilly-sur-Seine pour l'année 2025 présenté ci-dessus.


Eric VUILLEMIN

Eric VUILLEMIN
2026.06.18 20:15:40 +0200
Ref:11233494-16947047-1-D
Signature numérique
le Président

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Eric VUILLEMIN

Certifie le caractère exécutoire de la présente délibération

Notifié le à :

- Le Service de Gestion Comptable de Romilly-sur-Seine,
- Le Service des Finances,

Le Président,

Eric VUILLEMIN